



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 28/07/2022
Reçu en préfecture le 28/07/2022
Affiché le 
ID : 018-200000933-20220725-2022_07_063-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 19 juillet deux mille vingt-deux, se sont réunis au centre socio culturel de Oizon, sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.



Séance du lundi 25 juillet 2022
Délibération n° 2022-07-063

Tarif du spectacle « L'art de réinvestir » du 18 septembre 2022

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 22

Nombre de votants : 23

Conseillers titulaires présents : M. Pierre LOEPER, Mme Anne CASSIER, Mme Sophie ESPEJO, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, M. Pascal MARGERIN, Mme Denise SOULAT, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. David DALLOIS, M. Daniel GAUTIER, M. Bernardino ADDIEGO, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Alain URBAIN, M. Philippe RAGOBERT, M. Jean-Marc RUIZ, M. Marc GOURDOU et M. Jean-Yves DEBARRE.

Pouvoirs : M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Olivier JACQUINOT.

Absents : M. François GRESSET, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, M. Sylvain DUVAL, Mme Florence LEDIEU, M. Didier RAFFESTIN, Mme Martine MALLET, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Alexandre CERVEAU, M. Lionel POINTARD, M. Joël COULON, M. Bernard DAUTIN, M. Nicolas MOREAU.

Secrétaire de séance : Mme Denise SOULAT.

Dans le cadre de la saison culturelle intercommunale 2022, la Communauté de Communes Sauldre et Sologne accueillera la Compagnie Entité qui mènera des ateliers d'initiation à la danse hip-hop à destination des jeunes du territoire (les 10, 11 et 14 septembre, dont des interventions au collège Gérard Philipe). Ces ateliers sont financés par le dispositif « L'été culturel » de la DRAC Centre-Val de Loire, ils seront entièrement gratuits pour les participants. Une représentation gratuite sera proposée dans les Grands Jardins (Aubigny-sur-Nère) le vendredi 16 septembre à 19h00 : les jeunes ayant participé au stage se produiront en première partie, puis les danseurs professionnels feront une démonstration de leur art.

Pour terminer ce cycle avec la compagnie Entité, la Communauté de communes programmera le spectacle L'art de réinvestir le dimanche 18 septembre à 17h00, à Ménétréol-sur-Sauldre.

Il convient de fixer les tarifs de cette représentation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la proposition de la Commission Culture du 07/06/2022

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 18/07/2022

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 28/07/2022

Reçu en préfecture le 28/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 018-200000933-20220725-2022_07_063-DE

Article 1 : FIXE les tarifs suivants :

Tarif unique : 5 €

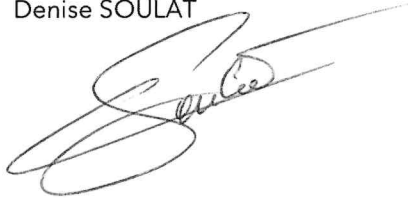
Gratuit pour les participants aux ateliers et les moins de 3 ans

Article 2 : CHARGE Madame la Présidente de signer toutes les pièces nécessaires.

Pour extrait conforme

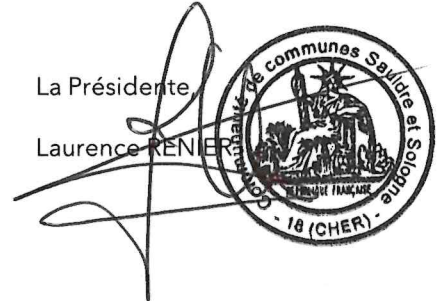
La secrétaire de séance,

Denise SOULAT



La Présidente

Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/07/2022
et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes le 04/08/2022